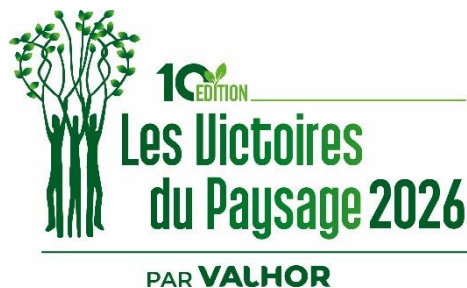


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 JUIN 2026



Bourgogne-Franche-Comté : 2 projets en finale des Victoires du Paysage !

Le jury des Victoires du Paysage a distingué 2 projets en Bourgogne-Franche-Comté, sur les 88 finalistes de la compétition nationale, pour la qualité de leur conception et leur contribution à la valorisation des paysages.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Ces 2 réalisations régionales figurent désormais parmi les plus belles initiatives paysagères encore en lice pour cette 10^e édition des Victoires du Paysage. Prochaine étape : les visites du jury national sur site, qui se dérouleront entre fin juin et septembre 2026, avant la désignation des lauréats.

Forte de 9 réalisations déjà récompensées à l'échelle nationale lors des précédentes éditions, la région Bourgogne-Franche-Comté confirme son dynamisme et l'excellence de ses savoir-faire dans le domaine du paysage.

Organisées par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage mettent en lumière depuis près de vingt ans des réalisations exemplaires qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à la transition écologique et à l'attractivité des territoires. Ce concours national récompense les maîtres d'ouvrage et les professionnels du paysage -paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes - engagés dans des projets innovants, durables et au service des territoires.

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

QUI SE CONFIRME

Avec 2 projets qualifiés à l'issue du jury national réuni le 3 juin dernier, pour examiner 182 candidatures au niveau national, la région se distingue une nouvelle fois dans cette 10^e édition des Victoires du Paysage et renforce sa visibilité à l'occasion de cette édition anniversaire. Grâce aux [9 projets lauréats](#) depuis la création des Victoires du Paysage, et aux 2 candidats encore en lice pour cette nouvelle édition, la région affirme déjà la qualité de ses réalisations. Une dynamique à amplifier pour révéler pleinement le potentiel et la diversité de ses savoir-faire.

« Ces deux projets illustrent la qualité et l'ambition des aménagements paysagers en Bourgogne-Franche-Comté : de la requalification d'une place centrale à Leuglay à la mise en valeur du parvis de la tour du château d'Héricourt, ils témoignent d'une attention particulière portée à la qualité des espaces publics et à la valorisation du patrimoine local. Ils démontrent que le paysage constitue un levier concret pour renforcer l'attractivité des territoires, améliorer le cadre de vie et créer des lieux de rencontre durables au service des habitants », souligne Michel Audouy, Président des Victoires du Paysage et secrétaire général de VALHOR.

ZOOM SUR LES 2 PROJETS

REGIONAUX FINALISTES

- **CATEGORIE "ESPACES PUBLICS URBAINS"** – Aménagement de la place Saint-Martin (Leuglay, Côte d'Or)
À Leuglay, l'aménagement de la place Saint-Martin redonne vie à un espace central du village en le transformant en un lieu plus accueillant, convivial et végétalisé. Ce projet met en valeur le paysage local tout en renforçant les usages du quotidien, offrant aux habitants un cadre de vie plus harmonieux et propice aux échanges.

Maître d'ouvrage : Commune de Leuglay / Paysagiste concepteur Mandataire : Agence Mayot & Toussaint / Entreprise du paysage : IDVERDE Agence Dijon / Pépiniéristes : Pépinières Soupe, Pépinières de Landas

- **CATEGORIE "ESPACES PUBLICS URBAINS"** – Aménagement du parvis de la Tour du Château (Héricourt, Haute-Saône)
À Héricourt, l'aménagement du parvis de la Tour du Château sublime un site patrimonial emblématique en créant un espace public à la fois lisible, apaisé et valorisant pour son environnement historique. Ce projet illustre la capacité du paysage à révéler l'identité des lieux, en conciliant patrimoine, attractivité et qualité d'usage.

Maître d'ouvrage : Ville d'Héricourt / Paysagiste concepteur : Sortons du bois / Entreprise du paysage : TECHNOVERT / Pépiniéristes : Pépinières Chauviré

SUIVEZ LES VICTOIRES DU PAYSAGE SUR [LINKEDIN](#), [INSTAGRAM](#) ET [FACEBOOK](#) !

#victoiresdupaysage2026

Partenaires des Victoires du Paysage 2026



A PROPOS DES VICTOIRES DU PAYSAGE

Créées en 2008 par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage sont un concours national bisannuel qui met en lumière des projets d'aménagement paysager exemplaires, portés par des maîtres d'ouvrage publics et privés sur l'ensemble du territoire.

En mettant en lumière différentes réalisations, elles illustrent de manière concrète la valeur du paysage et du végétal dans la transformation durable des territoires et démontrent que le végétal est une solution utile, mesurable et visible face

aux enjeux climatiques, sociaux, urbains et environnementaux. À travers cette initiative, VALHOR œuvre à la reconnaissance du paysage comme bien commun, à la valorisation des savoir-faire de la filière et à la diffusion d'une culture du paysage auprès des décideurs et du grand public.

<https://www.lesvictoiresdupaysage.com/>



A PROPOS DE VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 47 148 entreprises spécialisées réalisant 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 205 497 emplois. Elle rassemble les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries et Animaleries de France, FGFP), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- La production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- La mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- Le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

www.valhor.fr

CONTACT PRESSE

Caroline Million • 06 81 33 09 17 • presse@valhor.fr

